

LE
CIMETIÈRE FRANC DE COMBREUIL

A
ÉCAUSSINES D'ENGHIEN.

I.

D'Écaussines à Combreuil.

Nous avons pris l'excellente habitude, à la société archéologique de Charleroi, de faire chaque année plusieurs excursions dans l'arrondissement ou dans d'autres parties de la province, d'après un programme déterminé ; ces promenades ont beaucoup d'attraction et sont très utiles à la science qui recueille tout ce qu'elle rencontre d'intéressant sur son passage.

Je me permettrai d'imiter cette bonne pratique et de vous signaler, en nous rendant à Combreuil, toutes les curiosités archéologiques que nous trouverons sur notre parcours.

Partant de la station d'Écaussines, au lieu de suivre le pavé classique et trivial qui conduit au village, nous obliquons à

droite à quelques cents mètres de là, nous longeons la carrière de MM. Huart et Druart qui est très intéressante à voir ; nous traversons leurs vastes chantiers et nous descendons dans la vallée en suivant un plan incliné établi pour le service de l'exploitation.

Dans le vallon coule la Sennette, petite rivière qui se jette dans la Samme à Ronquières.

C'est sur les bords des fleuves et des rivières que les peuples anciens, surtout au moyen-âge, établissaient leurs demeures.

Si les préhistoriques ont recherché les sommets, c'est que les vallées formaient, à cette époque, des grands lacs, et que les rivières étaient des torrents (1).

Aujourd'hui le torrent s'est changé en ruisseau. Son doux murmure, ses rives verdoyantes et rocailleuses, ses petites cascades à travers les blocs détachés du rocher, tout cela intéressera déjà celui qui cherche le pittoresque ; mais nous, archéologues, cherchons les traces de l'intelligence humaine conservée à travers les siècles, malgré le génie destructeur des Vandales et du temps. — Suivons le chemin qui se trouve à gauche de la rivière ; çà et là, nous remarquons quelques vieilles habitations dont l'aspect nous arrête ; je ne sais quelle beauté mystérieuse nous frappe et nous séduit : c'est un profil, un contour gracieux, des proportions heureuses, une moulure pleine de cachet qui les signalent à un œil quelque peu exercé ; ces habitations datent du XVI^e siècle.

Elles se reconnaissent à leurs murs tout en pierres, à leurs portes et à leurs fenêtres appareillées en assises régulières sans

(1) D'autres motifs que nous avons signalés plusieurs fois justifient leur préférence : de ces éminences qui embrassaient un vaste horizon, ils pouvaient prévoir les attaques de l'ennemi et correspondre avec les peuplades fixées sur les plateaux voisins au moyen de feux, signaux encore usités chez les sauvages.

Pierre en délit au pourtour des baies ; à la gracieuse accolade à la Marie-Tudor ; aux petites niches qui les surmontent ; aux meneaux en croix de leurs fenêtres carrées ; enfin elles offrent de quoi satisfaire un peu les amateurs de l'architecture gothique.

Une de ces habitations, la ferme de Maque, hameau de Mayeurmont est actuellement inhabitée : elle appartient à Monsieur Du Bois, riche propriétaire d'Écaussines et membre de la société. Nous nous permettrons d'émettre le vœu d'une restauration.

La seconde, située un peu plus haut, lui appartient également.

Nous traversons la rivière et nous arrivons au petit village ou Écaussines-Lalaing (1).

Là se trouve bâti sur le roc un des châteaux les mieux conservés du moyen-âge : ses cinq belles tourelles rondes dominent le paysage, il remonte au XV^e siècle.

Il a appartenu aux familles de Renesse, de Warfusée, aux comtes de Lalaing, aux ducs de Croy, aux comtes Vanderburg et actuellement à la famille d'Arenberg (2).

À l'extrémité du village, au bord de la campagne, s'élève une charmante petite église de la même époque ; elle a subi une heureuse restauration ; on a fait reparaitre dans toute leur fraîcheur ces arcs d'ogives en pierre bleue si savamment appareillés et les beaux tympans en briquettes rouges, soigneusement rejointoyées. Les vitraux, le chœur et les deux chapelles latérales figurent parmi les plus beaux restes de nos anciennes églises (3).

On y voit en outre le mausolée de Michel de Croy, seigneur

(1) Voir sur Écaussines-Lalaing, le *Dictionnaire archéologique du Hainaut*, par Bernier, p. 139.

(2) Voir *Le château d'Écaussines*, par Dinaux, Archives du nord, 3^e s., t. I.

(3) Monsieur l'abbé Anseau a annoncé à la séance du 15 avril 1883, du Cercle Arch. de Mons, l'envoi d'une notice sur l'église d'Écaussines-Lalaing.

de Sempy, décédé en 1516, style renaissance d'une conservation parfaite (1).

On y remarque encore la tombe plus modeste de Blandine Rubens, sœur du grand peintre et celle de Siméon du Parc, son époux (2).

Quittons cet intéressant sanctuaire pour nous rendre au château de la Folie, charmante propriété, située sur le territoire d'Écaussines d'Enghien ; il a subi des changements à diverses époques qui lui ont enlevé son cachet primitif (3).

La chapelle d'une élégante construction a conservé sa pureté native (4).

Cette seigneurie formait une fief lige et relevait de la cour féodale d'Enghien (5), elle a appartenu à une branche cadette de la famille d'Enghien ; puis elle a passé successivement à la famille de la Barre, au duc de Loöz-Corswarem, au chevalier Brouwet et actuellement à la famille de Spangen.

En face de la porte d'entrée se trouve une énorme excavation remplie d'eau, flanquée d'un donjon moderne, mais ayant un air de vétusté. C'est une exploitation abandonnée de Psammite du Condroz. Nous sommes donc aux premières assises du terrain dévonien que recouvre le carbonifère connu sous le nom de petit granit que nous venons de quitter.

Suivons maintenant la rivière ; un sentier tortueux nous mène à travers le feuillage jusqu'au moulin de Combreuil. Nous

(1) *Notice sur le mausolée de Michel de Croy à Écaussines-Lalaing*, par Aimé Tricot, Ann. du Cercle Arch. de Mons, t. VI, p. 131.

(2) Voir mêmes Annales, t. VII, p. 230, par le même auteur.

(3) *Le château d'Écaussines-d'Enghien*, Annales du Cercle Archéol. de Mons, t. XIII, p. 189, par Monsieur J. Pourcelet-Liénart, notaire dans cette commune.

(4) *Chapelle du château de la Folie à Écaussines-d'Enghien*, par Aimé Tricot, Bulletin du Cercle Arch. de Mons, 2^e série, p. 307.

(5) *Annales du cercle arch. d'Enghien*, t. I, p. 46.

passons près d'une scierie de marbre et nous rencontrons bientôt les travaux du chemin de fer d'Écaussinnes à Ronquières, dont la voie est tranchée dans la dolomie ; sur notre droite, au-delà de la rivière, se montre un massif de roches calcaires, dont un énorme bloc, taillé en aiguille s'élève isolé et détaché de la masse par d'anciens bouleversements du globe ; il présente l'aspect d'un menhir comme on voit en Bretagne.

Ces roches sont connues sous le nom légendaire *de château des belles Dames* ; en face du côté opposé où nous nous trouvons, vers la partie supérieure du coteau, naguères encore rocailleux et boisé, aujourd'hui taillé à pic par les mineurs, se trouvait la *grotte des fées* ; elle était située à environ 10 mètres au-dessus du niveau de la rivière. Nous l'avons visitée plusieurs fois : elle était largement ouverte, elle avait 3^m50 de profondeur sur 2^m50 de large ; la partie supérieure en forme de voûte pouvait avoir environ 3 mètres ; dans le fond on voyait les traces d'un foyer creusé dans la pierre ; sur les parois latérales se trouvaient des petites excavations (poches) qu'on avait agrandies pour servir d'armoires ; la voûte présentait une grande lézarde qui servait de cheminée.

C'était une véritable habitation naturelle, mais bien aérée et bien éclairée ; le pavement était en pierre ; il ne s'y trouvait ni stalagmites, ni stalactites.

J'ai fouillé le terrain d'en face : il était composé de détritiques de dolomie désagrégée par le temps, entremêlés de racines. L'ouverture était entourée de taillis. Le lierre grimpeait sur les parois et de belles fougères ornementaient ses abords.

Les vieux du village disaient y avoir vu des habitants et l'on raconte encore aujourd'hui la fameuse légende du linge sale que l'on portait le soir et qu'on retrouvait bien propre le matin. C'est l'histoire de toutes ces grottes.

Il est assez probable qu'une famille pauvre, sans gîte, sans abri, quelques Bohémiens nomades, quelques exilés, hugue-

nots, peut-être, seront venus s'y réfugier en temps de guerre religieuse.

On dit qu'il y en avait à Ronquières et c'est pour cela qu'on a appelé ses habitants *philosophes*.

Quoiqu'il en soit, il paraît certain qu'elle a été habitée à différentes époques, mais rien ne prouve qu'elle l'ait été par les peuplades préhistoriques.

Aujourd'hui, elle n'existe plus ; les travaux du chemin de fer l'ont complètement anéantie. Nous avons assisté, avec regrets, à sa destruction ; on l'a fait sauter à coup de mines.

On n'a absolument rien trouvé, ni en face, ni aux alentours ; cependant le plateau supérieur porte des traces de l'âge de la pierre ; il est assez important pour nous faire quitter un instant la vallée, pour le parcourir rapidement. Cela jettera quelques lumières sur l'histoire des peuples dont nous allons nous occuper.

II.

Le bois de la Houssière (1).

Si nous gravissons la montagne formée par les sables bruxelliens qui sont adossés au terrain dévonien, nous voyons au sommet la belle chapelle de Notre-Dame des Grâces, dominant tous les environs (2).

(1) Ce nom ne viendrait-il pas d'ursinus (bois des ours). On sait que nos grandes forêts étaient encore habitées à l'époque romaine par des ours. Nous en avons trouvé des ossements à la ville Belgo-romaine d'Arquennes.

(2) Voir *Notice sur la chapelle de N.-D. des Grâces*, par Aimé Tricot.

Au-delà se trouve le bois de la Houssière, un des beaux restes de nos grandes forêts.

Il occupe un plateau compris entre les communes de Henripont, de Ronquières, de Virginal, d'Hennuyeres, de Braine-le-Comte et d'Écaussines. Ce plateau au point le plus élevé est à 159 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Il formait jadis une vaste clairière habitée par des peuplades préhistoriques dont on retrouve partout les traces, mais spécialement vers la sablonnière dite du Marouzet, aux bruyères vers Virginal et sur le terrain de la perche pour le tir à l'arc, près de la chapelle que nous venons de signaler (1).

On y a trouvé de belles lames de coûteaux, des grattoirs, des bouts de flèches, des hâches polies, etc. J'en ai de très beaux spécimens dans mes collections.

Les Romains sont aussi venus habiter ce plateau. On retrouve leurs traces depuis Virginal, point principal de leur occupation jusqu'à Notre-Dame des Grâces (2).

On voit encore, en ce dernier point, l'emplacement bien accentué de plusieurs tumulus romains, aplanis par les travaux agricoles ; j'y ai recueilli plusieurs fragments d'urnes enlevés probablement par la charrue. Il y a donc eu un établissement romain en cet endroit.

La chapelle n'aurait-elle pas remplacé un temple payen ? On en voit beaucoup d'exemples.

« La majorité de ces temples, dit Alex. Bertrand, le savant Directeur du musée de Saint-Germain, ont été détruits avant la

(1) Voir *Congrès international d'ethnopol. et d'arch. préhistoriques, compte-rendu*, 6^e session. Brux. 1872 p. 327. *Nouvelles stations néolithiques en Belgique*, par N. Cloquet.

(2) Voir Notice publiée par M. Roulez, prof. à Gand, sur les antiquités de Virginal. *Bulletin de l'Académie*, t. X, 2^e partie, p. 328. — Voir aussi : *La province de Brabant sous l'empire romain*, par L. Galesloot. Brux. 1859, p. 66.

fin du règne de Théodose ; quelques fidèles semblent avoir continué à porter leurs offrandes sur ces hauteurs consacrées par le culte païen jusqu'en 408. A cette époque les chapelles chrétiennes ont déjà généralement remplacé les sacella payens (1). »

Un peu au-delà de l'église de Henripont se trouvent les ruines d'un vieux château, qui avait au moyen-âge beaucoup d'importance.

Enfin des traces bien évidentes de toutes les époques se retrouvent dans tous ces parages extrêmement intéressants à visiter. La forêt recouvre probablement un grand nombre d'autres vestiges qui se révéleront insensiblement par les défrichements. Une civilisation, dit l'abbé Cochet, est la garantie d'une autre et l'on peut affirmer avec certitude que partout où les Gallo-romains ont habité, là aussi nos pères (les francs) ont fixé leur séjour.

Cela sa confirme encore ici.

Si nous redescendons dans la vallée, nous arrivons vers un point où les eaux de la rivière sont retenues par un barrage ; une belle nappe retombe en cascade au milieu d'énormes blocs de pierres détachés par la force du courant très rapide en cet endroit.

Une passerelle est établie au moyen de grandes dalles qui sont de vieilles tombes sur lesquelles on peut encore voir des fragments d'inscriptions et d'ornements ; elles proviennent probablement de la démolition de l'ancienne église d'Écaussines (2).

(1) *Bulletin des comités des travaux historiques et scientifiques publiés par le ministre de l'instruction publique et des beaux arts*, année 1882, n^o 3, p. 275.

(2) On peut voir aux ruines de Saint-Bavon à Gand, converties en musée, des belles pierres tumulaires trouvées lors de la reconstruction des écluses de la Lys où elles servaient de dalles. Heureusement les inscriptions avaient été mises en bas et s'étaient ainsi conservées.

Il y a des compensations dans le monde : les mêmes travaux qui nous faisaient perdre une grotte intéressante, amenaient la découverte presque au même endroit de tombeaux jusqu'ici inconnus.

Vis-à-vis de la passerelle, sur le coteau qui fait suite à la grotte, les ouvriers trouvèrent une quantité de squelettes accompagnés de poteries et d'armes de formes diverses.

Malheureusement je n'ai connu que trop tard cette intéressante découverte. Comme il arrive presque toujours dans ces cas, les ossements furent dispersés et jetés dans les remblais. Les vases furent en partie brisés et les armes furent enlevées par les ouvriers et vendues à des curieux ou à des amateurs.

La nature et la forme de ces objets firent bientôt reconnaître un cimetière franc.

III.

Cimetières francs.

Les inhumations franques sont assez nombreuses dans notre pays ainsi que dans le nord de la France. En Belgique, on les rencontre spécialement dans les provinces de Namur et de Hainaut.

On les trouve isolées ou rassemblées sous forme de cimetière.

Les tombes isolées sont quelquefois des restes de cimetières, détruits par des travaux, ou fouillés par des voleurs.

L'habitude des francs d'enterrer leurs morts habillés et souvent richement vêtus, a excité la rapacité des spoliateurs ; c'est

ainsi que l'on rencontre souvent un bouleversement complet dans les os des squelettes et dans la position des armes dont ils étaient peu soucieux (1).

M. Debove a trouvé un assez grand nombre de tombes isolées à Élouges ; il les attribue à des chefs francs, propriétaires de fermes, ou *corrors*, expression qu'on retrouve encore dans le langage vulgaire, il les croit de la fin du VIII^e siècle. La défense de Charlemagne d'inhumer sur les collines selon les rites en usage amena les dépôts clandestins dans les champs (2).

Un des premiers cimetières importants découverts en Belgique est celui de Lède, près d'Alost (1846-47). Il le fut fortuitement en creusant une route, comme cela arrive fréquemment ; des pièces mérovingiennes le reportent au milieu du VI^e siècle (3).

Vers la même époque (1847) un autre cimetière était fouillé à Haulchin (Hainaut) dans une prairie nommée le *tombois*, sous l'intelligente direction de Schayes (4).

Tous les objets trouvés dans les deux cimetières sont conservés au musée de la porte de Hal à Bruxelles.

On a aussi découvert un grand nombre de squelettes francs inhumés avec des sabres, des coutelas et des objets de parure du genre de ceux de Lède, au milieu de l'établissement romain

(1) Les lois saliques infligeaient des peines très sévères aux voleurs que dépouillaient les morts. Voir *lib. leges Salice*, tit. XVIII, *de expollationibus*. Paris 1602.

(2) *Elouges, ses antiquités et son histoire*, par Ch. Debove. Annales du cercle arch. de Mons, t. XII, p. 114.

(3) Voir rapport fait à l'Académie, Bull., t. XIII, 2^e p., p. 114. Voir aussi *Catalogue du musée de la porte de Hal*, par M. Th. Juste, armes mérovingiennes, p. 7 et 9 et antiquités franques, pag. 209-216.

(4) Voir *Notice sur la découverte d'un cimetière franc au village de Haulchin en Hainaut*, in 8^o. Brux. 1854, p. 4. Bulletin de l'Académie R. de Belg., 1^{re} série, t. XXI, n^o 2.

de Melsbroek. Ces antiquités ont passé dans le cabinet d'un amateur bruxellois (1).

La société archéologique de Namur a fait ensuite des découvertes beaucoup plus importantes et qui ont rendu son musée un des plus remarquables de la Belgique concernant cette époque : les cimetières de Samson, de Spontin, de Flavion, de Francesse et d'autres encore ont fourni une quantité d'objets des plus précieux (2).

Notre Société archéologique de Charleroi eut aussi la chance de fouiller quelques riches cimetières, tels que ceux de Strée, de Hantes-Wihéries. Ceux de Labuissière, de Marcinelle, de Forges (Chimay), d'Acoz, de Montignies-Saint-Christophe, de Thuillies et de Fontaine-Valmont lui ont donné beaucoup d'objets. On peut voir, dans son musée, les nombreux et curieux spécimens qu'on y a recueillis et spécialement les belles plaques de ceinturon damasquinées dont les incrustations en argent sont admirablement conservées.

M. Debove d'Elouges a fait également la découverte, dans sa commune, d'un cimetière franc très étendu ; les charmants objets qu'il en a retirés, armes, fibules, bijoux, colliers, se trouvent dans son petit musée, essentiellement local, où toutes les époques sont parfaitement représentées depuis l'âge de la pierre polie.

L'abbé Cochet appelle sépultures romaines, celles des trois premiers siècles de notre ère, et sépultures mérovingiennes, celles qui eurent lieu depuis Clovis jusqu'à Charlemagne.

Mais il y a des sépultures intermédiaires ou de transition ; on les nomme sépultures mixtes.

(1) *La province de Brabant sous l'empire romain*, par L. Galesloot. Brux. 1859, pag. 55.

(2) Voir *Société arch. de Namur, Annales*, t. VI, VII, VIII, XII et XIII.

C'est l'époque la plus obscure, la plus difficile à définir, dit-il ; le passage entre le romain et le franc, entre l'urne et le cercueil, entre l'idée chrétienne et le système païen ; il y a là des nuances imperceptibles et insaisissables.

A partir du IV^e siècle, on ne brûle plus les morts ; l'idée gallo-romaine est vaincue ; l'usage païen est aboli ; l'inhumation est devenue générale à partir de Constantin ; mais elle conserve encore les traits distinctifs de la sépulture païenne, c'est-à-dire le dépôt dans la tombe, de vases, de fioles à parfums, les terrines de lait et de miel ; les bijoux, les colliers, le nœud de Caron, etc. (1).

Les cimetières mixtes sont assez rares ; on peut en citer cependant plusieurs dans notre pays.

Celui de Strée est un des plus importants.

On y a trouvé à côté du squelette un mélange d'objets romains et francs. — Le même fait a été observé dans les cimetières de Flavion et de Francesse.

Le cimetière de Fort-Mattot, commune de Macquenoise près de Chimay, a présenté le fait curieux d'un mélange d'urnes romaines et d'urnes franques contenant des cendres : c'était un cimetière à ustion (2).

Il n'est pas surprenant de rencontrer ces traces de promiscuité à une époque où trois peuples en quelque sorte différents vivaient côte à côte et formaient sans doute des alliances (3).

Lorsque l'influence romaine eut disparu complètement, le peuple franc revint à ses mœurs et à son mobilier primitif ; aussi, ne retrouve-t-on plus que rarement des traces d'objets portant le caractère romain.

(1) *La Normandie souterraine*, ch. III, page 33.

(2) *Notice sur des tombes exhumées à Fort-Mattot*, par le comte de Glymes. Doc. et rapports de la soc. de Charleroi, t. V, p. 15.

(3) Voir, sur l'invasion des Francs en Belgique, l'excellent travail de M. Van Bastelaer, rapports et documents de la société archéolog. de Charleroi, t. XII, p. 153.

Cependant il a conservé, pour son usage, certaines poteries qui se sont fabriquées encore longtemps dans la Gaule et spécialement les poteries pseudo-samiennes dont le Dr Plicque a découvert à Lezoux (Auvergne) le grand centre de fabrication (1).

L'emploi des tuiles à rebords s'est aussi continué pendant longtemps, ainsi que de la monnaie romaine et gauloise, à défaut de fabrication des pièces mérovingiennes qui étaient rares et insuffisantes.

C'est à cette époque où la Belgique avait entièrement secoué le joug des romains que nous attribuons le cimetière de Combreuil.

IV.

Cimetière de Combreuil.

Nous avons recueilli assez de renseignements et nous avons vu assez d'objets pour pouvoir donner à ce cimetière, plutôt détruit que fouillé, une grande importance archéologique.

Examinons-le dans ses détails et comparativement à d'autres :

Topographie. — Le cimetière était placé sur un coteau incliné vers le midi, à peu de distance de la Senette et dans la partie la plus abrupte de la vallée, vis-à-vis de la passerelle dont nous avons parlé ; il semble que les Francs aimaient cette nature sauvage qui concordait avec leur caractère.

C'est dans la vallée de Léaulne, une des plus rudes, des plus

(1) Voir *Revue archéol.*, par Alex. Bertrand et P. Perrot, p. 115. Société nationale des antiquaires de France, séance du 31 janvier 1883.

agrestes, et des moins fertiles de la Seine inférieure que l'abbé Cochet a trouvé, pendant huit ans, les principaux éléments de son magnifique travail sur les cimetières francs intitulé *la Normandie souterraine*.

Un peu au-delà d'un moulin féodal, appartenant encore à la famille de Spangen, se trouve une ferme qui porte le nom de Tomboux ou Tombois.

Le cimetière de Vedrin se trouvait aussi sur un champ portant ce nom si caractéristique.

L'abbé Cochet signalant le même fait, à propos du cimetière d'Évermeu, ajoute :

« C'est une chose bien remarquable que la prairie d'Haulchin « en Hainaut où a été découvert un cimetière franc en 1850 « s'appelait précisément le *Tombois* ».

Nous pouvons faire la même observation.

Inhumations. — On a découvert environ 50 tombes ; elles étaient creusées dans les couches des roches dolomitiques qui forment ce terrain ; elles se trouvaient presque immédiatement sous le gazon ; les squelettes étaient couchés, les pieds tournés vers l'orient comme d'habitude ; mais chose très remarquable, tous étaient sur le ventre au lieu d'être sur le dos, comme c'est la règle générale. L'abbé Cochet parle assez longuement de la position assise ; il en cite un assez grand nombre de faits observés en France ; M. le professeur Engling, de Luxembourg, cite aussi un bon nombre d'inhumations de ce genre en Germanie ; Linden Schmidt signale les mêmes faits à Zelzen près de Mayence ; mais chacun de ces auteurs ne parle de cette position, face en bas, que comme de très rares exceptions. L'abbé Cochet en cite quelques cas et M. Van Bastelaer en cite un, observé au cimetière de Strée.

On n'a retrouvé aucune trace de cercueil : ni cendres, ni clous, ni équerre ; ces objets en grande partie détruits par l'oxydation n'auront peut-être pas été remarqués. D'ailleurs cela n'est pas général surtout dans les cimetières pauvres.

On a trouvé trois à quatre squelettes réunis dans la même coupe presque côte à côte ; cela semblerait indiquer qu'il n'y avait pas de cercueil et qu'on profitait de la largeur des coupes pour placer le plus possible de corps.

Une seule tombe était maçonnée en moëllons grossiers de la localité ; elle avait 2 m. de long sur 60 cent. de large ; elle contenait un squelette armé d'une lance (framée) d'une hâche et d'un scramasaxe (coutelas) (Pl. I, fig. 1). J'ai vu cette tombe vide et j'y ai trouvé un silex qui a probablement servi à un briquet à battre le feu.

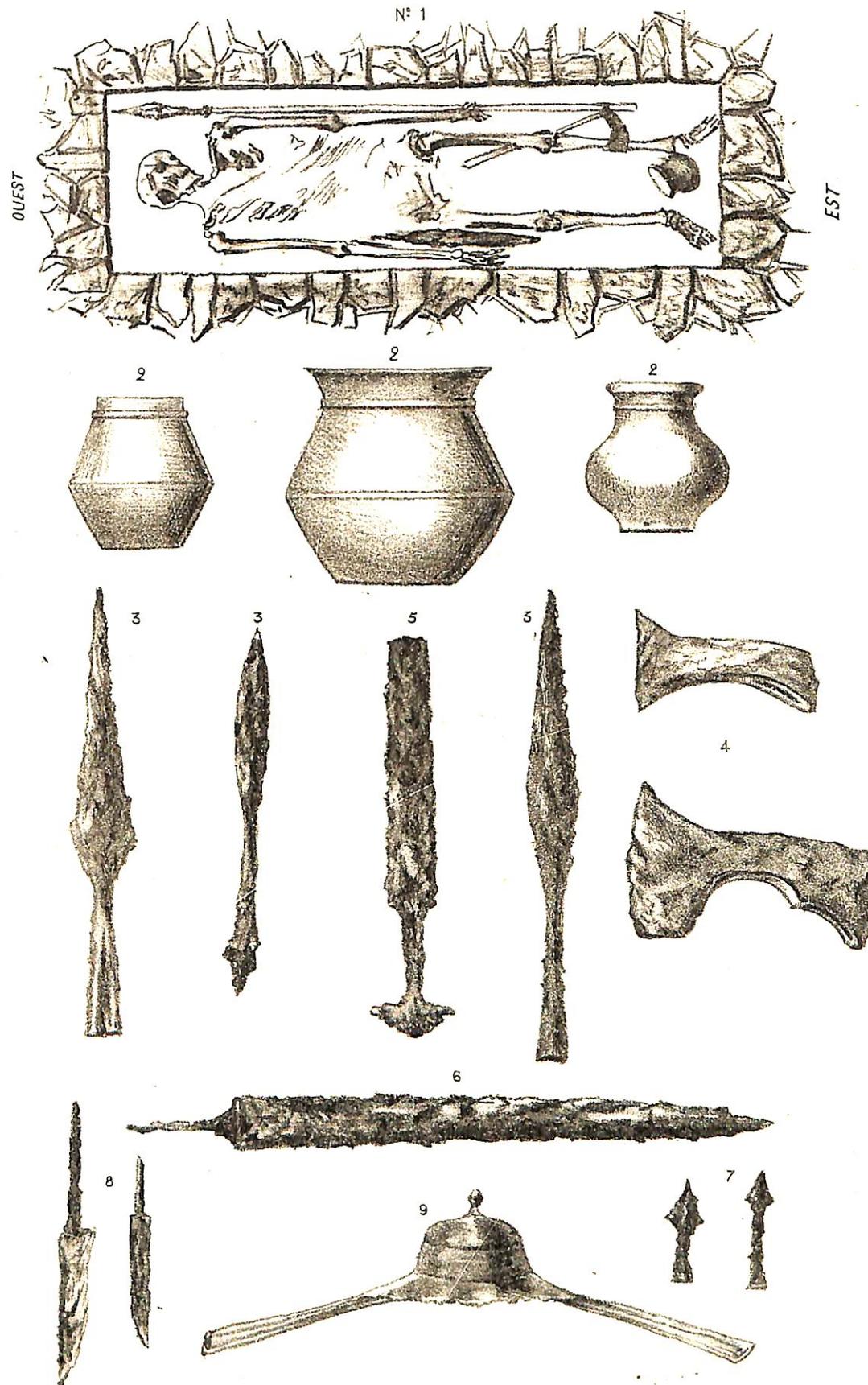
Beaucoup de squelettes avaient un vase aux pieds, des plaques de ceinturon vers le milieu du corps, un fer de lance vers la tête, une hâche ou un scramasaxe vers le haut des jambes, m'a dit un ouvrier intelligent de qui je tiens la plupart de ces renseignements.

Voilà l'aspect général des tombes.

Revenons sur chaque objet en particulier.

Vases (Pl. I, fig. 2) : la couleur dominante est la couleur noire, tantôt foncée, tantôt claire ou grisâtre ; la pâte intérieure est grise ou rougeâtre, très cuite, dure, assez grossière. Ils sont assez bien modelés ; leur forme est caractéristique ; ils représentent deux cônes unis par la base ; l'ornementation est très simple ; elle prouve la pauvreté de l'art et des individus ; on en a trouvé une vingtaine ; ils étaient généralement placés à la plante des pieds ou entre les jambes ; le plus grand nombre ont été brisés par les ouvriers, croyant y trouver de l'or ; c'est le cas de dire : *auri sacra fames !*

Armes : framées ou lances (Pl. I, fig. 3). On en a trouvé plus de 25. La lance était l'arme de prédilection des peuples barbares ; elle est de toutes les époques et de tous les pays. J'ai vu un bout de lance en pierre trouvé à Spiennes ressemblant beaucoup à l'arme franque ; on en voit surtout en Danemarck. Tous les peuples ont imité les armes et les outils de leurs prédécesseurs. Nous faisons encore la même chose.



La framée était souvent placée au côté droit du squelette, la pointe tournée vers le haut, dans la position du soldat sous arme ; cependant cela n'est pas régulier ; la pointe est parfois en bas vers les pieds ; pourquoi cette différence ? D'après l'abbé Cochet cela semblerait être une habitude locale plus spéciale aux Germains du Rhin. Ce fait s'est produit à Hantes-Wihéries. Les lances étaient de différentes dimensions : depuis 15 cent. jusqu'à 60 cent. ; la moyenne 30 à 35 cent. La largeur de la lame 3 à 6 pour Combreuil. La douille 16 à 19 c. de long ; elle est ordinairement fendue ; on voit encore à travers la fente des débris de bois de la hampe à l'état ferrugineux ; elle est percée de petits trous pour la fixer au moyen de clous ou de rivets. Non-seulement elles sont de toutes dimensions, mais de formes diverses ; cela varie d'après la taille et l'âge des individus. Il n'y avait rien d'officiel, de réglementé dans les armes de ce temps ; tout était personnel. On en trouve même parfois de très petites pour les enfants, ce qui prouve combien ce peuple était essentiellement guerrier (1).

Il en est de même des autres armes.

Haches : la hache est aussi très variée dans ses formes : il y a des haches simples, des haches à marteau, des haches à double tranchant ; ce sont celles qu'on appelle francisques.

Francisques (Pl. I, fig. 4) : elles sont rares. Cependant on a vulgarisé ce nom qu'on attribue généralement à toutes les haches franques. Elles ont aussi différentes dimensions d'après les individus ; c'est l'arme de tous les peuples envahisseurs, dit l'abbé Cochet, et pourtant elles ne sont pas très communes dans les cimetières francs : en Normandie, la Londinières en a fourni 10 à 12 sur 400 squelettes ; Evermeu une 20^{ème} ; Ourvalle 1 sur 60 ; Lucy aucune ; Parfondeval 3 sur 100. Ce qui fait une moyenne de 1 sur 30 morts.

(1) Voir *Cimetière de Samson*, Annales de la société arch. de Namur, t. VI, p. 375.

En Belgique, M. Hagemans en a trouvé à Seraing 6 sur 200 squelettes ; M. Delmarmol en cite 44 sur 250 cadavres à Samson et 4 sur 100 au Tombois à Vedrin ; Strée n'en a fourni que 4 sur 90 squelettes et Hantes-Wihéries 12 sur 120. — A Combreuil, on en a trouvé 15 sur 50.

Pour nous, dit l'abbé Cochet, la hache militaire indique un guerrier éprouvé, un homme formé à la vie des camps ; aussi ne l'avons-nous rencontrée que sur des sujets dont les ossements trahissaient la force de l'âge, qui d'ailleurs possédaient d'autres armes telles que l'épée, la lance, le scramasaxe, etc.

Cela prouverait que les francs de Combreuil étaient des soldats aguerris ; aussi étaient-ils généralement bien armés.

Scramasaxe (Pl. I, fig. 5) : coutelas, espèce de sabre qu'on rencontre fréquemment dans les sépultures normandes. La lame est droite à Combreuil, comme à Strée et à Hantes-Wihéries : mais elle est parfois courbée vers son extrémité. Elle varie de 40 à 70 cent. de longueur y compris la soie ; la lame a de 4 à 5 cent de large ; elle est ordinairement munie près du dos d'une ou deux rainures creusées de chaque côté ; elle n'a qu'un seul tranchant.

Nos historiens modernes, dit l'abbé Cochet disent que la scramasaxe était chez nos pères l'arme du simple soldat ; l'archéologie me parait, ajoute-t-il, assez disposée à confirmer cette assertion (1).

Cela ne me parait pas exact pour la Belgique : le cimetière de Samson n'a produit aucun scramasaxe ; celui du Tombois à Vedrin n'en a produit que deux ; à Seraing, M. Hagemans n'en obtint qu'un seul intact ; à Strée, on en a recueilli 4 à 5 dont un bien entier porte encore les restes du fourreau en cuir décoré de beaux ornements.

Hantes-Wihéries en a fourni 19, dont deux avec pommeau : on voit encore des traces de bois sur la poignée.

(1) Voir *Rapport sur la découverte d'un cimetière mérovingien à Seraing*, par P. Hagemans. Bull. de l'institut arch. liégeois, t. II, p. 459.

Le cimetière de Combreuil n'en a présenté que quelques-uns (Pl. I, fig. 5). J'ai eu la chance de m'en procurer un spécimen en tout semblable aux deux dont je viens de parler et à celui de Spontin décrit par M. Aug. Limelette (1).

Sa longueur totale est de 50 cent. Le lame a 32 cent. de long sur 4 1/2 de large ; la poignée y compris le pommeau a 18 cent. M. Van Bastelaer croit, avec M. Becquet de Namur, que ce n'était pas exclusivement une arme, mais un instrument utilisé à toute espèce d'usages domestiques ; il fonde son opinion sur ce que certaines de ces lames sont obliquement tronquées par le bout et aiguisées à la manière de nos tranchets de cordonniers ; ce travail donne à l'instrument un aspect spécial et le rend difficilement propre au combat.

Je suis un peu de leur avis, mais je crois que c'étaient des couteaux de chasse auxquels ils ressemblent beaucoup. Les francs se nourrissaient en grande partie de gibier et ils ne s'amusaient probablement pas seulement à chasser le lièvre et le lapin, car il ne manquait pas de cerfs, de chevreuils et de sangliers, voir même d'ours, dans nos grandes forêts.

Ils pouvaient non-seulement s'en servir à cet usage, mais encore comme arme défensive.

Epée (Pl. I, fig. 6) : l'épée parait avoir été à l'époque franque l'attribut du commandement ; cela explique leur rareté dans les cimetières. Le cimetière de Hantes-Wihéries en a fourni quelques-unes, de Seraing 3 sur 200 cadavres ; de Samson 9 sur 250 sépultures ; 0 pour Combreuil.

Angon : l'angon se rencontre aussi rarement ; cette arme est encore mal définie ; M. Delmarmol dans son rapport sur le cimetière de Samson cite la définition suivante de Suèdas et Eustathius, auteurs grecs du bas Empire : « Angon, espèce de

(2) *La Normandie souterraine*, par l'abbé Cochet, p. 238.

(1) *Annales de la société arch. de Namur*, t. VIII, p. 339.

« javelot franc, ni très long, ni très grand, qui est en majeure partie couvert de fer. »

On doit avouer que cette définition a au moins le mérite de la concision. On pourrait ajouter que le trait ou javelot est garni d'aïlerons comme les flèches des sauvages qui pénètrent dans les chairs et empêchent le blessé de le retirer.

Nous n'avons rien vu de semblable à Combreuil.

Fers de flèches. On ne les rencontre pas, non plus en très grand nombre ; il est probable que c'est à cause de l'oxidation qui les aura anéantis ou déformés au point de ne plus les reconnaître ; on retrouve les mêmes formes dans les châteaux-forts du moyen-âge. On en a trouvé plusieurs à Combreuil placés vers la ceinture (Pl. I, fig. 7). M. le pharmacien Michez de Soignies en avait exposé plusieurs à Enghien en 1882 ainsi qu'une framée, une hache, un scramasaxe et des boucles de ceinturon.

Couteau (Pl. I, fig. 8) : c'est un des objets que l'on rencontre le plus communément à l'époque mérovingienne et carlovingienne. Souvent il se trouve à la ceinture, au côté ou en travers du squelette ; on le rencontre aussi chez la femme.

On ne l'a pas signalé à Combreuil.

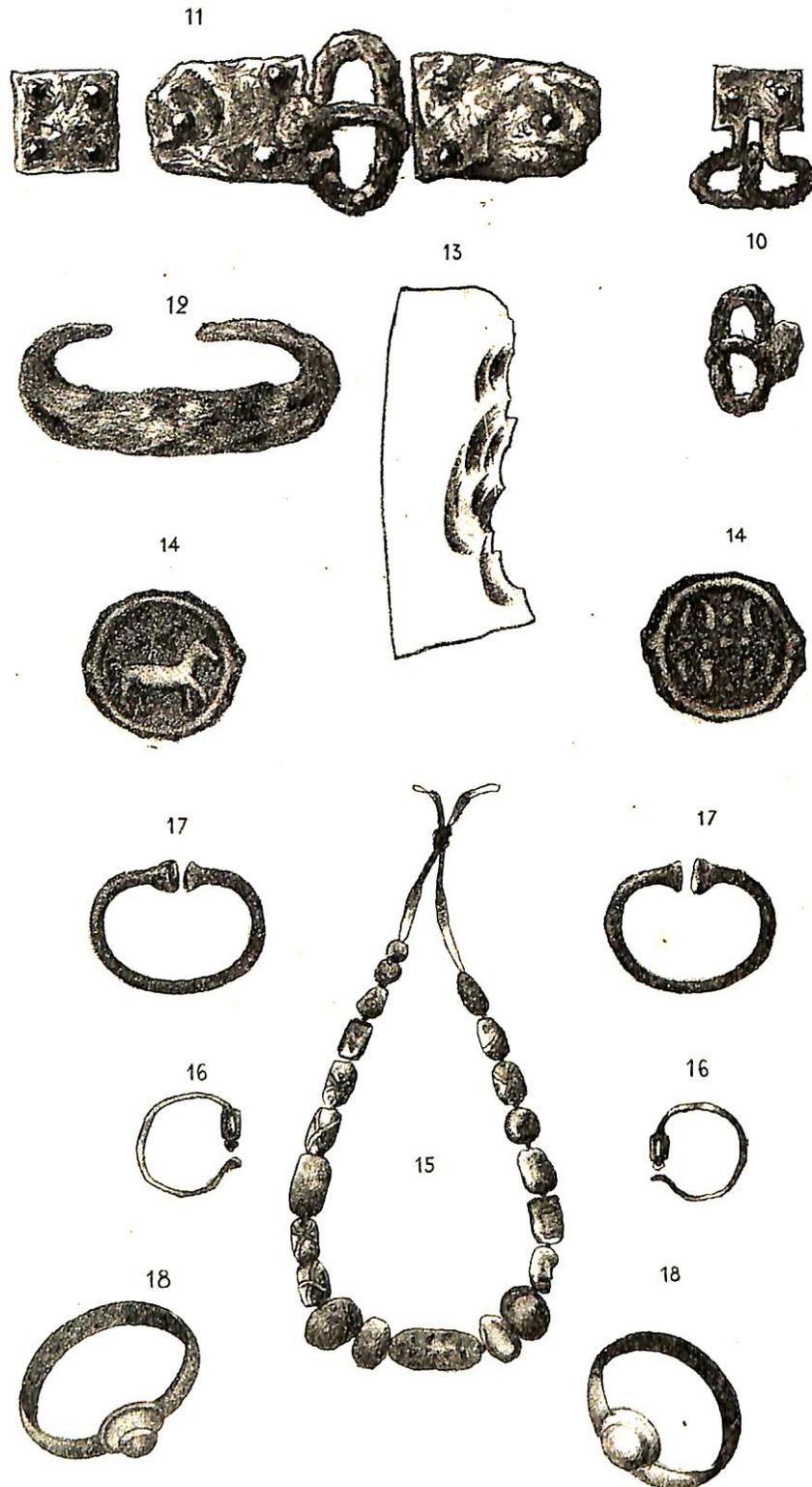
Peut-être a-t-il aussi été détruit ou déformé au point que les ouvriers n'aient pas pris la peine de les recueillir.

Bouclier (Pl. I, fig. 9) : parmi les objets que portait le guerrier franc, nous devons signaler encore le bouclier dont on a retrouvé parfois les restes, je dirai la carcasse métallique, *l'umbo* avec son armure de fer.

On le rencontre, mais assez rarement en France, en Allemagne, en Angleterre, dans le Luxembourg.

MM. Joly et Schayes en ont trouvé dans les sépultures de Lede, M. Del Marinol dans le cimetière de Samson, M. Debove à Elouges et M. Van Bastelaer à Hautes-Wihéries, etc.

Il fait aussi défaut à Combreuil.



Vêtements et objets de toilette : on a retrouvé plusieurs fois dans les tombes franques, des parties de tissus parfaitement conservés, attachés à des objets de fer avec lesquels ils étaient en contact.

L'abbé Cochet signale le fait à diverses reprises : ils étaient de laine, de lin et de chanvre plus ou moins finement tissés d'après les conditions sociales.

M. Debove a eu la chance de rencontrer aussi des parties de tissus : en parlant d'un squelette d'une femme riche, qui portait une fibule en or, il dit : « D'après les empreintes que l'on voit sur la boucle, on reconnaît que la robe, serrée par la ceinture était en étoffe de laine, d'une texture grossière, tandis que le manteau ou suaire qui enveloppait le corps et recouvrait la ceinture était d'une toile de lin excessivement fine. »

Ailleurs, il a cru reconnaître le lin, le chanvre et la laine seulement ; dans les gros vêtements, on trouve au lieu de laine, le chanvre assez régulièrement tissé, ressemblant beaucoup à nos fortes toiles d'emballage.

Boucles : la boucle servant à attacher le ceinturon est l'objet le plus indispensable et par conséquent le plus commun dans les tombes ; elles sont en fer, en bronze et parfois en argent ou en alliage d'argent ; le métal varie d'après la fortune des individus ; le plus grand nombre est en bronze, grossier alliage de cuivre, de plomb, d'étain et de fer ; on en a trouvé plusieurs de ce genre à Combreuil (pl. II, fig. 10). Un de mes amis, l'ingénieur Fiévet, qui m'accompagnait, eut cette bonne fortune.

Plaques de ceinturon ou plaques-boucles, plaque et contre-plaque se rattachant à la boucle : elles sont quelquefois richement ornementées, en acier damasquiné d'argent, présentant de magnifiques dessins incrustés qu'on retrouve bien conservés sous la rouille qui les recouvre ordinairement (1) ; nos cimetières

(1) *Le répertoire des travaux historiques de France*, année 1882.

belges d'Elouges, de Samson, de Spontin, de Strée et de Hantes-Wihéries en présentent de très beaux spécimens qu'on peut voir dans les musées déjà signalés de Charleroi, de Namur et d'Elouges.

Hélas ! à Combreuil, on n'a rencontré que de simples plaques en fer très oxydé portant un clou de cuivre à chaque angle. Elles ont environ 8 cent. de long sur 4 de large, elles ressemblent à celles trouvées au cimetière de Londinières décrites par l'abbé Cochet dans sa *Normandie souterraine*, p. 247. (Pl. II, fig. 11). Puisque nous sommes à la ceinture, disons quelques mots de différents objets qu'on rencontre encore.

Peignes : ils ont souvent été signalés ; ils se trouvaient dans une bourse ou étui comme on l'a observé à Hantes-Wihéries ; on y trouve aussi quelquefois *des pinces épilatoires* et fréquemment *un briquet à battre feu* (Pl. II, fig. 12).

J'ai déjà dit avoir trouvé dans la tombe murée un silex qui a dû servir à cet usage (Pl. II, fig. 13).

Parfois, le même étui contenait des ciseaux et des pièces de monnaie. On en a trouvé plusieurs à Combreuil (Pl. II, fig. 14). J'en possède une en potain, du type nervien. Une pièce en or du même genre a été trouvée à Haulchin ; on en a trouvé aussi à Hantes-Wihéries. L'on m'a dit qu'un paysan avait eu la chance d'en ramasser une en or sur un terrain voisin à notre cimetière, il y a quelques années, et qu'il l'avait vendue 40 fr. à un orfèvre. C'était sans doute encore une pièce gauloise. Il est assez probable que si on faisait des fouilles en cet endroit on trouverait de nouvelles tombes ; peut-être même plus riches. L'on a remarqué à Elouges ainsi qu'à Strée qu'il y avait une division bien marquée dans les cimetières pour les riches

no 323, p. 99, signale des plaques de ceinturon de l'époque mérovingienne trouvées dans le Jura, dont l'une représente Daniel dans la fosse-aux-lions. Ce fait est souvent constaté dans les catacombes de Rome.

et pour les pauvres ; l'absence totale des solives, dit M. Debove, soutenant les cercueils, l'absence de dieffe, le fond saupoudré le plus souvent de sable blanc ou de bois brûlé, tels sont les caractères généraux des sépultures accordées aux parias de l'époque franque.

L'abbé Cochet signale aussi la présence des pièces romaines et gauloises dans les tombes de la vallée de l'Eaulne. Il explique ce fait par la rareté du numéraire mérovingien de cette époque. On s'est servi de ces pièces jusqu'au XI^e siècle.

Parfois on les trouve placées entre les dents du squelette. Serait-ce une réminiscence romaine, le naulus pour le passage de la barque de Carron ?

Les femmes portaient aussi leur petit nécessaire au côté : on en a trouvé à Hantes-Wihéries : on peut voir au Musée de Charleroi, un squelette de femme avec tous les objets qu'elle avait dans sa tombe, exactement en place, comme ils se trouvaient lorsqu'on l'a fouillée. Outre des ciseaux, on voit à sa ceinture, un petit sachet ou étui contenant un peigne assez bien conservé ; là se trouvent encore d'autres petits objets utiles au beau sexe.

Cette tombe reconstituée avec une grande exactitude est très curieuse à voir. On a fait la même chose pour un homme, que l'on voit tout armé comme il était inhumé.

Remontant de la ceinture à l'épaule et à la tête, on trouve les fibules, les boutons, les colliers et les boucles d'oreille.

Fibules : espèce de broches ou épingles à ressort destinées à rattacher les robes et les manteaux. Il y en avait de toutes formes et de toutes compositions : en fer, en bronze, en argent et en or ; ces dernières sont parfois garnies de pierreries. On les trouve ordinairement en-dessous de la tête, vers le haut de la poitrine, là où nos dames portent encore leurs broches. On n'en a recueilli que des fragments à Combreuil. J'en possède plusieurs en fer, recouvertes d'une plaque de bronze.

Bouton. J'en possède un seul, en bronze ; ils sont quelquefois recouverts d'une mosaïque d'émail.

Colliers (Pl. II, fig. 15) : Les colliers sont ordinairement en perles de verre ou pâte de verre, rarement en ambre jaune.

Ces perles sont alternées de bleu, de vert, de rouge, de noir, avec des guillochures blanches ou jaunes, quelquefois toutes rouges, toutes jaunes ou toutes vertes ; la plupart ayant des formes ou des dimensions différentes produisent le plus bel effet tant par la variété que par la vivacité des couleurs. On a trouvé des grains de colliers en verroterie, à Combreuil, une trentaine ont été recueillis et remis aux employés qui les ont réclamés au nom de l'État.

Boucles d'oreilles (Pl. II, fig. 16) : la plupart sont en bronze, réduit à la grosseur d'un fil d'archal ; leur cercle est d'un assez grand diamètre comme on voit souvent chez les marins. Un bout aigu et recourbé s'emboîtait dans l'autre qui était creux ; exactement comme les boucles de nos jours. Parfois elles portaient pour ornements des perles de verre ou d'ambre jaune. Hantes-Wihéries en a fourni de très petites dans le genre de celles dites *Dormeuses*. Quand elles étaient d'argent, le fil était tors et la boucle qui se trouvait à une des extrémités était recouverte de lames d'argent ou de petites verroteries rouges. L'usage en était général.

Bracelets (Pl. II, fig. 17) : ils sont en bronze, en argent et quelquefois en or. Ils sont dans le genre de ceux portés encore de nos jours ; presque tous les bijoux de nos orfèvres sont des reproductions d'objets exposés dans les musées et spécialement de l'Italie ; ces bracelets étaient aussi très souvent formés par des perles de pâte céramique et de verre, comme les colliers ; le cimetière de Samson en a fourni de très curieux ainsi que Hantes-Wihéries.

Bagues (Pl. II, fig. 18). L'abbé Cochet en a trouvé à Évermeu, en bronze, en argent et parfois en or. La plupart sont

rondes, cependant on en a trouvé qui étaient heptagones ; quelques-unes ont des châtions. Le cimetière d'Élouges et de Samson en offrent des exemples. Strée n'a fourni qu'un seul anneau en bronze. On a trouvé à Hantes-Wihéries, une bague attachée à la phalange du doigt du squelette. Elle entoure ce petit os, auquel elle s'est soudée par l'oxidation. On peut voir cet objet extrêmement curieux au musée de Charleroi ; aucuns de ces objets de toilette n'ont été recueillis à Combreuil.

La position des tombes, découvertes à la partie inférieure du coteau, le fait d'une pièce d'or ramassée plus haut dans la campagne et la quantité de hâches et de framées relativement au nombre de squelettes, tout cela me fait supposer qu'on n'a mis au jour qu'une partie du cimetière et qu'il se continue vers le haut. C'est peut-être là qu'on découvrirait la partie la plus riche.

Il serait donc très intéressant de continuer des fouilles vers ce point ; cela ne serait ni difficile, ni onéreux.

Il suffirait d'obtenir l'autorisation du propriétaire et d'employer un ouvrier expert, comme le fait la société archéologique de Charleroi. Notre fouilleur des cimetières romains et francs est tellement habitué, qu'il reconnaît l'emplacement des tombes en frappant sur le sol, et dans la fouille aucun objet ne lui échappe.

V.

Comment les Francs sont-ils arrivés à Combreuil ?

Cette question doit se présenter à l'esprit en voyant l'état sauvage de cette localité, ainsi que la stérilité du sol voisin.

La situation sur la côte d'une vallée rocheuse, sur les bords

d'un cours d'eau, près des ruines d'un vieux château et des substructions romaines, est une circonstance qui se rencontre généralement pour les établissements de cette époque.

Les Francs partout ont suivi les traces des Romains qu'ils combattaient et c'est ainsi que nous les retrouvons toujours à côté des villes qu'ils ont détruites et des lieux fortifiés d'où ils chassèrent l'ennemi et qui peu à peu se transformèrent en bourgades et châteaux forts du moyen-âge (1).

D'après l'état actuel de nos découvertes, dit M. Alfred Becquet, les Francs ne se sont avancés qu'accidentellement (2) vers le Brabant et dans la partie du Hainaut qui confine notre province (Namur) sauf à Namur et à Vedrin qui en est proche ; on n'a trouvé encore aucun cimetière franc au-delà de nos rivières.

Il semble que les deux tombeaux de Tongrenelle et de St. Denis ont renfermé les restes de sentinelles avancées.

M. Piot ne cite que cinq localités dans la province du Brabant ; elles sont aussi assez rares dans la province de Liège située sur la rive gauche de la Meuse ainsi que dans le nord de la Belgique.

Le courant d'émigration s'est donc fait par le sud de la province de Namur et de l'orient à l'occident ; partie des bords du Rhin ou du pays de Trèves, la grande invasion des Francs s'est dirigée vers le nord de la France par le Luxembourg, le Condroz, la rive droite de la Meuse, l'entre-Sambre et Meuse et le sud du Hainaut (3).

Il est bien établi que ce fut entre les années 431 et 445 que

(1) Voir SCHUERMANS, *Explorations de quelques Tumulus de la Hesbaye*. GALESLOOT et PIOT, *Revue d'hist. et d'arch.*, p. 418. I, p. 284. II, p. 296 et 308. — TARLIER et WALTERS, *Canton de Perwez*, p. 6. — BARAILON, p. 439.

(2) *Tombeaux francs découverts à Tongrenelle*, par Alf. Becquet. *Annales de la société archéologique de Namur*, T. XIII, p. 324.

(3) WARNKOENIGS. *Grande histoire des Carolingiens*, T. I, p. 42.

Clodion, à la tête des Francs ripuaires, traversa le forêt charbonnière, après s'être rendu maître du midi de la Belgique, marcha vers Cambrai, défit l'armée romaine et s'empara de toute la partie de la Gaule qui s'étendait jusqu'à la Somme.

Ce fut, croyons-nous, après cette invasion, que les Francs s'établirent définitivement dans notre contrée ; mais la marche de tout un peuple ne peut se faire que lentement ; beaucoup s'arrêtent en route et s'établissent sur les terres qui leur étaient distribuées ; les hommes libres devinrent *seigneurs fonciers* et firent cultiver leurs terres par les *serfs*, ils vivaient en paix avec l'ancienne population.

C'est ainsi que se sont élevés tous ces châteaux dont nous retrouvons les ruines. Greffés déjà par les Francs sur des édifices romains en ruines, les seigneurs du moyen-âge s'en sont emparés plus tard pour se superposer à leur tour aux barbares. « C'est ainsi qu'une civilisation en a toujours remplacé une autre. »

La vallée de la Samme forme pour ainsi dire la limite du Brabant wallon ; elle a été parcourue par les Francs qui y ont laissé partout des traces de leur passage. Combien n'en existe-t-il pas encore qui nous sont inconnues ?

J'ai trouvé au hameau de la Ronce (Seneffe) des fragments de poteries franques, sur un terrain sablonneux très accidenté ; près de là, se trouve l'ancien prieuré de Renissart que j'ai déjà signalé comme ayant été greffé sur un établissement franco-romain. Il semblerait même que St. Boniface, qui est venu siéger au concile de Leptines en 748, aurait évangélisé les habitants d'Arquennes et des environs ; il est resté le patron de la paroisse (1).

On voyait encore, dans cette commune, avant la construction du grand viaduc du chemin de fer de Manage-Wavre, un mon-

(1) Voir *Excursion archéologique à Godarville, le pays des Sorcières* par N. Cloquet.

ticule couvert de ronces et d'orties, connu sous le nom de château des Sarrasins.

On a trouvé dans les vieilles caves de ces ruines des chaînes et des armes qu'on attribuait à cette époque.

Les faits suivants confirment cette croyance :

Il y a environ 35 ans j'ai assisté à l'exhumation d'un squelette, accompagné d'un scramasaxe à quelques cents mètres de ces ruines. J'ai donné le crâne et l'arme au musée de Charleroi (1).

L'année dernière, on a trouvé un autre squelette, en découvrant la pierre, de l'autre côté du canal et plus rapproché encore du monticule, il avait un vase, aux pieds, qu'on a brisé et une framée au côté, que je possède dans mes collections.

Ces deux tombes semblaient avoir toujours été isolées. M. Nopère a trouvé à Feluy lorsqu'il a créé son jardin (actuellement propriété de M. Pennart, Bourgmestre) quelques armes franques, toujours dans les mêmes conditions.

Coteau rocailleux, ruisseau et vieux château.

Je dois ajouter que Feluy est déjà cité dans le testament de Ste Aldegonde qui est la patronne du village.

En avançant dans la vallée à quelques cents mètres se trouve un point nommé le *val aux loups*.

En découvrant en cet endroit le calcaire que l'on exploite partout sur les bords du canal, on trouva des squelettes couchés dans les coupes, sur le flanc de la vallée, exactement comme à Combreuil ; les pieds étaient tournés vers l'orient mais il n'y avait absolument rien qui les accompagnait.

J'ai assisté à l'exhumation d'un grand nombre de ces corps, et je n'ai pu rencontrer qu'un bout de flèche, et quelques boutons bien conservés et parfaitement de l'époque. J'ai pu me procurer plusieurs crânes entiers que je conserve.

(1) Voir *Annales du cercle arch. de Mons*, t. IV (1863), p. 201.

On a retiré de ce cimetière 2 à 3 cents squelettes. J'ai mentionné le fait au cercle archéologique de Mons (1).

M. Becquet signale le même fait ; sur 25 tombes il en a trouvé 23 ne renfermant absolument rien ; il suppose que c'étaient les tombes des serfs. Il y avait peut-être ici une agglomération d'habitations de mercenaires attachés au château d'Arquennes ou à celui de la Rocq qui se trouve un peu plus loin. Outre la découverte de la villa belgo-romaine que nous avons fouillée, le bois de la Garenne et le bois d'Arpes contiennent de nombreuses substructions de cette époque.

Ce château de la Rocq a probablement aussi une origine franque ; on y a trouvé il y a environ 30 ans, du côté opposé au canal, dans une coupe du calcaire dévonien dit de Rhisnes, (calc. de Frasnes) un squelette avec un vase et un scramasaxe.

Suivant le cours de la rivière nous arrivons à Ronquières, où l'on m'a dit qu'un squelette avait aussi été découvert accompagné d'une lance. Est-ce franc ? Je n'en sais rien.

Les Francs, arrivés en cet endroit, auront suivi la vallée de la Sennette qui conduit à Combreuil, et celle de la Samme qui mène à Virginal. Sur ce parcours nous retrouvons encore des ruines de vieux châteaux et l'avenir produira probablement des nouvelles découvertes.

Nous avons des preuves bien évidentes des relations que les peuplades les plus anciennes ont eu entre elles dans les localités que nous venons de parcourir, même à l'époque préhistorique.

Nous avons trouvé au bois de la Garenne (Arquennes) des roches (arkose chloritifère) qu'on ne trouve qu'à Clabecq et au Bois des roches et dont les néolithiques s'étaient fait des polissoirs.

Nous avons aussi trouvé dans la villa belgo-romaine d'Arquennes des gros morceaux de quartz blanc, qu'on brisait pour

(1) Voir *Annales du cercle arch. de Mons*, T. IV (1863), p. 203.

mettre dans les poteries grossières qui proviennent positivement des environs de Virginal. Cela prouve que tous les peuples, depuis l'âge de la pierre polie jusqu'aux Francs, ont suivi les mêmes voies qui leur étaient probablement tracées par des vestiges du passage de leurs prédécesseurs ; nous croyons aussi que les tombes isolées d'Arquennes sont contemporaines au cimetière de Combreuil et que ce cimetière est de l'époque de celui de Hantes-Wihéries que la société de Charleroi vient de fouiller et dont le rapport n'a pas encore été publié.

Il est vrai qu'à Hantes-Wihéries l'on a trouvé des vases en poteries samiennes, mais on doit remarquer que c'est un cimetière riche, qui a produit des objets luxueux ; colliers, bracelets et plaques de ceinturons damasquinés d'argent. Comme nous l'avons dit, on a fait longtemps usage de ces poteries de luxe dans les classes supérieures de la société. N'en est-il pas de même aujourd'hui : tandis que nos paysans se servent de la grossière poterie de Bouffioulx et de la faïence la plus commune, les familles aisées emploient les fines porcelaines du pays ou de l'étranger.

D^r N. CLOQUET.

Feluy, le 1^{er} octobre 1883.

